

4 - LES FORCES VIVES INTERNES

CONCLUSION

En 2028, nous aurons renforcé et diversifié nos capacités d'action, au plan départemental, régional et national, permettant l'engagement de toutes nos forces vives pour la réussite du projet de l'association.

Objectif général :

Renforcer et diversifier nos capacités d'action, au plan départemental, régional et national

■ OFFRIR aux bénévoles des parcours valorisants et adaptés à leurs différentes aspirations

- › S'appuyer sur nos points forts pour recruter des bénévoles
- › Offrir des conditions d'accueil de qualité à l'ensemble des bénévoles souhaitant s'investir en tenant compte de leurs spécificités
- › Valoriser les engagements bénévoles pour développer la fierté d'appartenance
- › Organiser le travail entre bénévoles en valorisant un nécessaire esprit d'équipe

■ SOUTENIR la parole des personnes vivant avec un trouble psychique en développant de nouveaux espaces de dialogue et d'expression

- › Accompagner l'ensemble des bénévoles pour développer le « faire ensemble » avec les personnes vivant avec un trouble
- › Mieux collaborer autour des formations, co-porter nos plaidoyers avec les personnes concernées, soutenir et développer la pair-aidance usagers
- › S'assurer que les familles et les personnes vivant avec des troubles psychiques puissent avoir des espaces d'expression dédiés en fonction de leurs besoins

■ RENFORCER la place des salariés en appui au projet de l'association

- › Développer le travail en équipe entre salariés et bénévoles par une organisation facilitant les dynamiques
- › Valoriser l'action des salariés et faciliter leur montée en compétences

■ DÉVELOPPER les coopérations au plan départemental, régional et national, afin de renforcer les délégations sur les plans humain, technique et financier

- › Conforter l'échelon régional dans son rôle de catalyseur auprès des délégations et ainsi favoriser l'inter-départementalité
- › Renforcer le partage et la connaissance mutuelle des bonnes pratiques entre les délégations
- › Se nourrir des initiatives des délégations pour adapter notre organisation

Ce plan stratégique est le reflet d'une réflexion collective et militante. Il est l'incarnation concrète de ce que nous sommes et de notre volonté d'être force de propositions dans le paysage de la santé mentale et de la psychiatrie.

Sa construction s'est faite autour d'une approche participative et d'une large consultation d'octobre 2022 à juin 2023 accompagnée par le cabinet de conseil expert en stratégies pour les associations d'intérêt général CO.

Ont été associés, les bénévoles des délégations, les délégués, les membres des instances nationales, les administrateurs, les professionnels ainsi que des acteurs externes, experts dans notre champ d'action.

Temps fort de cette construction, le séminaire à destination des délégués le 24 janvier a permis un travail de fond sur l'ensemble des sujets actuels pour notre association

Ce plan stratégique nous permet d'afficher notre ambition. Quelle ligne d'arrivée souhaitons-nous pour notre association et quelles actions devons-nous mettre en œuvre pour l'atteindre ?

Il incarne le dynamisme de notre association. Depuis 60 ans, nous avons appris à mener des combats, et à en gagner quelques-uns. D'autres sont devant nous. La mobilisation de toutes les parties prenantes autour des actions à décliner tant au niveau local que régional ou national est le prochain enjeu pour conduire ces combats.

Ce plan stratégique est notre outil pour que demain les personnes malades et/ou handicapées psychiques et leurs familles aient accès à leurs droits (droits à la santé, au logement, à l'emploi, aux ressources, à une vie autonome de citoyen) leur permettant de vivre dignement et de manière choisie.



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

PLAN STRATÉGIQUE 2023-2028

“ Construire ensemble une société d'écoute et d'actions ”

Le mot de la Présidente

L'évaluation de notre premier projet associatif nous a permis d'identifier et de partager nos forces et nos faiblesses pour mieux déterminer les nouveaux enjeux qui sont les nôtres.

A travers son plan stratégique 2023-2028, l'Unafam, a pour ambition de renforcer ses missions pour mieux répondre aux millions de Français concernés par les problématiques de santé mentale et psychiatrie. Ce plan contribuera à rendre notre association encore plus solidaire, plus dynamique et militante, en un mot incontournable. Nous pouvons être fiers de ce que nous sommes.

La très grande participation des bénévoles nous a permis d'identifier vos attentes. Elles sont nombreuses. Ce plan pluriannuel a pour ambition de nous donner les moyens d'y répondre. Vous avez choisi une Unafam qui affirme sa volonté de renforcer son action afin de peser toujours plus sur les instances qui définissent les politiques publiques pour nos proches et leur entourage. Notre principal objectif est de contribuer par une approche par les droits, à la reconnaissance d'une citoyenneté pleine et entière des personnes malades et/ou handicapées psychiques et, en affirmant le rôle des familles, de répondre à leurs besoins et attentes dans le cadre sociétal qui est le nôtre.

Je remercie toutes les personnes et toutes les parties prenantes ayant contribué à définir cette stratégie ambitieuse pour notre association.

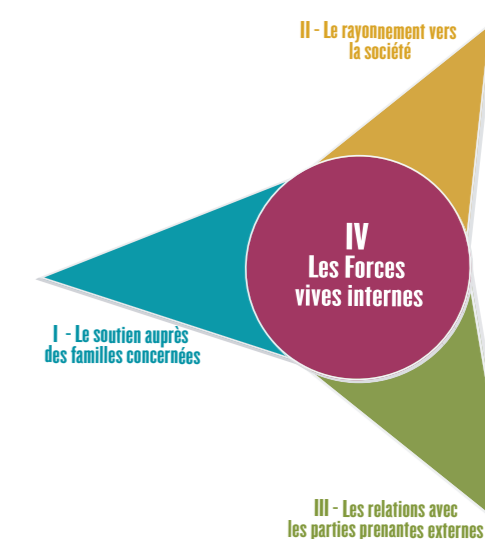
Marie-Jeanne Richard
Présidente

Notre Plan stratégique 2023-2028 se structure autour de quatre axes :

Ces axes ont été traduits en 4 ambitions soutenues chacune par un objectif général.

Pour chacun, nous avons défini les objectifs stratégiques puis les objectifs spécifiques.

Ces derniers seront déclinés en une à quatre actions opérationnelles pour, ensemble, nous projeter résolument vers l'Unafam 2028.



1 – LE SOUTIEN AUPRÈS DES FAMILLES CONCERNÉES

En 2028, nous proposerons, sur l'ensemble du territoire, à toutes les familles qui le souhaitent, le plus tôt possible et à leur rythme, le parcours d'accompagnement qui leur convient.

Objectif général :

Renforcer et diversifier les parcours d'accompagnement pour l'entourage

■ RENFORCER et DONNER à voir, sur l'ensemble du territoire, une offre complète de soutien et de formation aux familles

- › Consolider la qualité de l'accueil sur le territoire,
- › Développer les offres existantes selon les besoins et en complémentarité avec les ressources externes du territoire,
- › Donner aux bénévoles les outils pour qu'ils puissent mieux faire connaître et proposer nos offres de soutien et formation.

■ DIVERSIFIER les parcours en réponse aux besoins des familles

- › Développer des espaces de parole ouverts aux familles qui accompagnent un jeune en vulnérabilité psychique,
- › Développer des offres de soutien, incluant des espaces de parole, dédiées à l'entourage (conjoint, parents, enfants, fratrie, grands-parents, etc.).

■ COLLABORER avec les nouveaux pairs-aidants familles salariés

- › Approfondir le positionnement de l'Unafam relatif aux rôles des nouveaux pairs-aidants familles salariés,
- › Développer des partenariats locaux avec les pairs-aidants familles salariés pour que ceux-ci puissent mieux connaître l'Unafam et proposer nos offres de soutien et formation aux familles.

2 - LE RAYONNEMENT VERS LA SOCIÉTÉ

En 2028, nous aurons gagné de nouveaux combats permettant aux personnes vivant avec des troubles psychiques et à leurs proches d'accéder de manière effective à leurs droits, grâce à des plaidoyers et des actions de rayonnement renforcés

Objectif général :

Renforcer les plaidoyers et les actions de rayonnement pour que les personnes vivant avec des troubles psychiques et leurs proches puissent accéder de manière effective à leurs droits

■ GAGNER des combats nourris de l'approche par les droits

- › Enrichir notre portefeuille de notes de position sur l'ensemble de nos enjeux,
- › Renforcer les démarches citoyennes et juridiques visant à faire appliquer les droits des personnes vivant avec des troubles psychiques et de leurs proches,
- › Organiser des temps de réflexion sur les nouveaux combats que nous devons porter.

■ DÉMULTIPLIER nos forces de plaidoyer et RENFORCER nos partenariats pour lutter contre la stigmatisation

- › Renforcer l'accompagnement du national pour que nos positions soient maîtrisées au sein de l'association,
- › Cibler les acteurs avec lesquels faire rayonner chacune de nos positions.

■ RENFORCER notre visibilité associative pour faire avancer nos combats

- › Renforcer les actions de communication concrètes et percutantes,
- › Questionner notre nom et notre image actuels au regard de nos ambitions d'attractivité et de rayonnement.

3 - LES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES EXTERNES

En 2028, nous aurons fait progresser la qualité du parcours de soins et de vie des personnes vivant avec des troubles psychiques et mieux soutenu leurs aidants, grâce à des collaborations solides avec les parties prenantes institutionnelles et opérationnelles.

Objectif général :

Construire des collaborations solides avec les parties prenantes institutionnelles et opérationnelles

■ ADOPTER une posture et des pratiques de co-construction avec les partenaires

- › Renforcer le soutien aux bénévoles qui interviennent dans les instances territoriales (note de position, posture, messages...),
- › Accompagner l'initiative de chaque délégation à hiérarchiser les actions à mener sur son territoire,
- › Développer des partenariats partout où cela est pertinent pour déployer des programmes d'aides aux familles,
- › S'impliquer opérationnellement dans des coopérations innovantes avec des opérateurs du sanitaire, du médicosocial et du social.

■ RENFORCER les coopérations avec des associations d'usagers ou des usagers eux-mêmes

- › Soutenir localement la structuration et le développement d'associations ou de collectifs d'usagers dont les GEM,
- › Développer à l'échelle nationale et locale la prise de parole conjointe des familles avec celles des personnes concernées par des troubles psychiques.

■ S'APPUYER sur la recherche pour étayer nos positions

- › Promouvoir le développement de la recherche participative et l'émergence des innovations,
- › Militer pour le déploiement et le partage, dans tous les territoires, de bonnes pratiques et des données probantes.